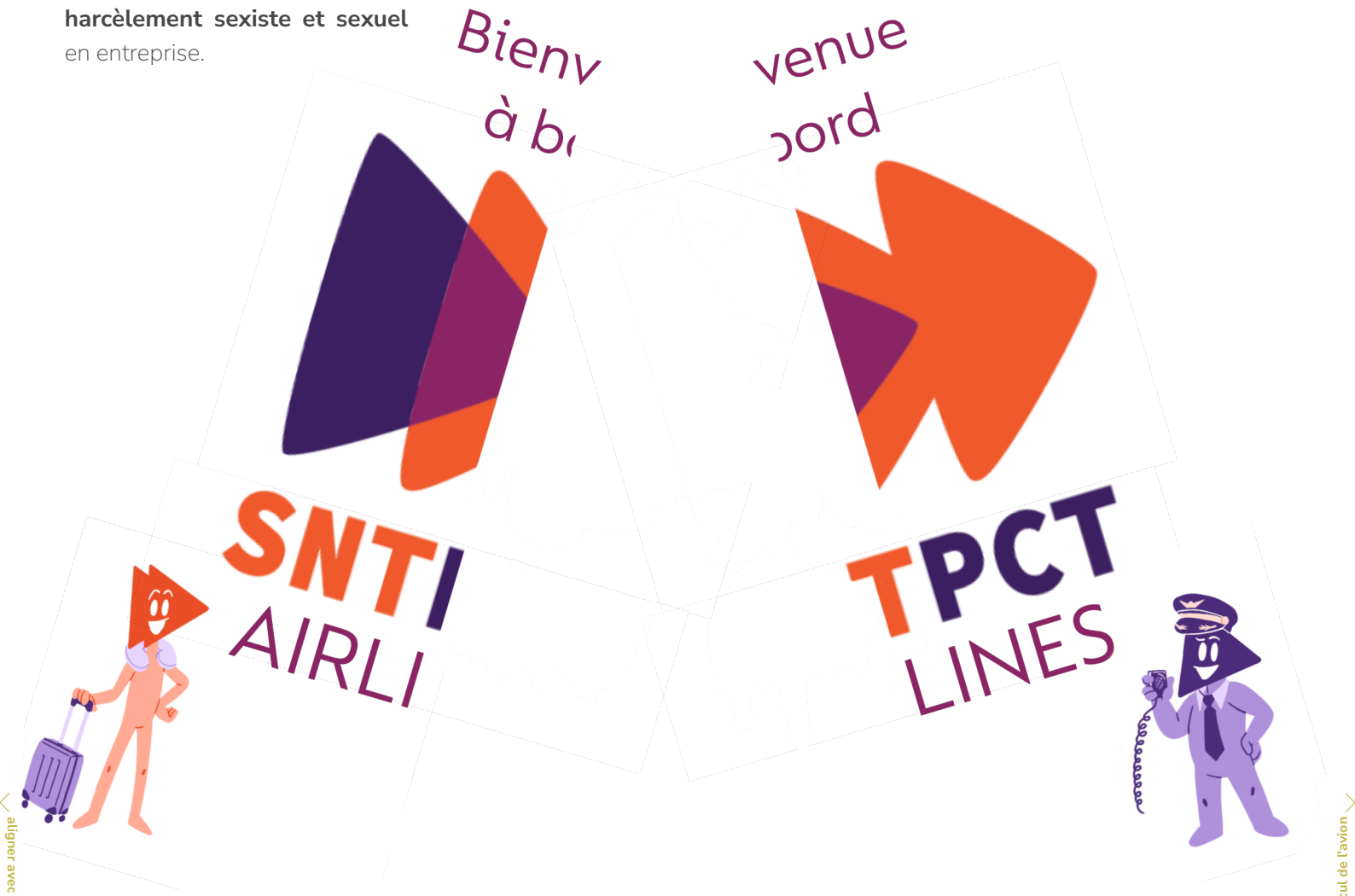
Le **Syndicat National des Travailleureuses de la Production Cinématographique et Télévisuelle** (SNTPCT), créé en 1937, représente les salarié·es du film d'animation français pour négocier des meilleures conditions de travail et salaires, ainsi que le respect de leurs droits du travail. Composé de travailleur·euses en poste, au chômage et au-delà, il défend l'ensemble des salarié·es mais peut aussi soutenir et accompagner celles et ceux en litige avec leur employeur. C'est un syndicat indépendant (non affilié aux centrales syndicales interprofessionnelles) à qui on doit la création de la **Convention collective du film d'animation en 2004**.

En 2016, il participe à la mobilisation de la profession et des étudiant·es en cinéma d'animation pour bloquer le projet d'échelon junior du syndicat des producteurs qui aurait abaissé de façon importante le niveau des salaires minima.

En 2023, il obtient la ratification d'un avenant pour mettre fin aux contrats dits au « forfait » pour les storyboarders.

Il lutte actuellement pour un **rattrapage des minimas salariaux** pour s'aligner avec l'inflation, **en retard depuis 2007**, pour l'obtention des mêmes **jours fériés** que les salariés permanents, pour la **fin des abus des contrats multiples**, pour un meilleur **encadrement** et **règles d'indemnisations du télétravail**, pour une **refonte de la grille des postes** pour régulariser la situation des **assistants qui n'assistent personne**, pour un **cadre restreignant l'utilisation d'IA générative** dans les productions d'animation et une **meilleure protection des salarié·es contre les violences et le harcèlement sexiste et sexuel** en entreprise.

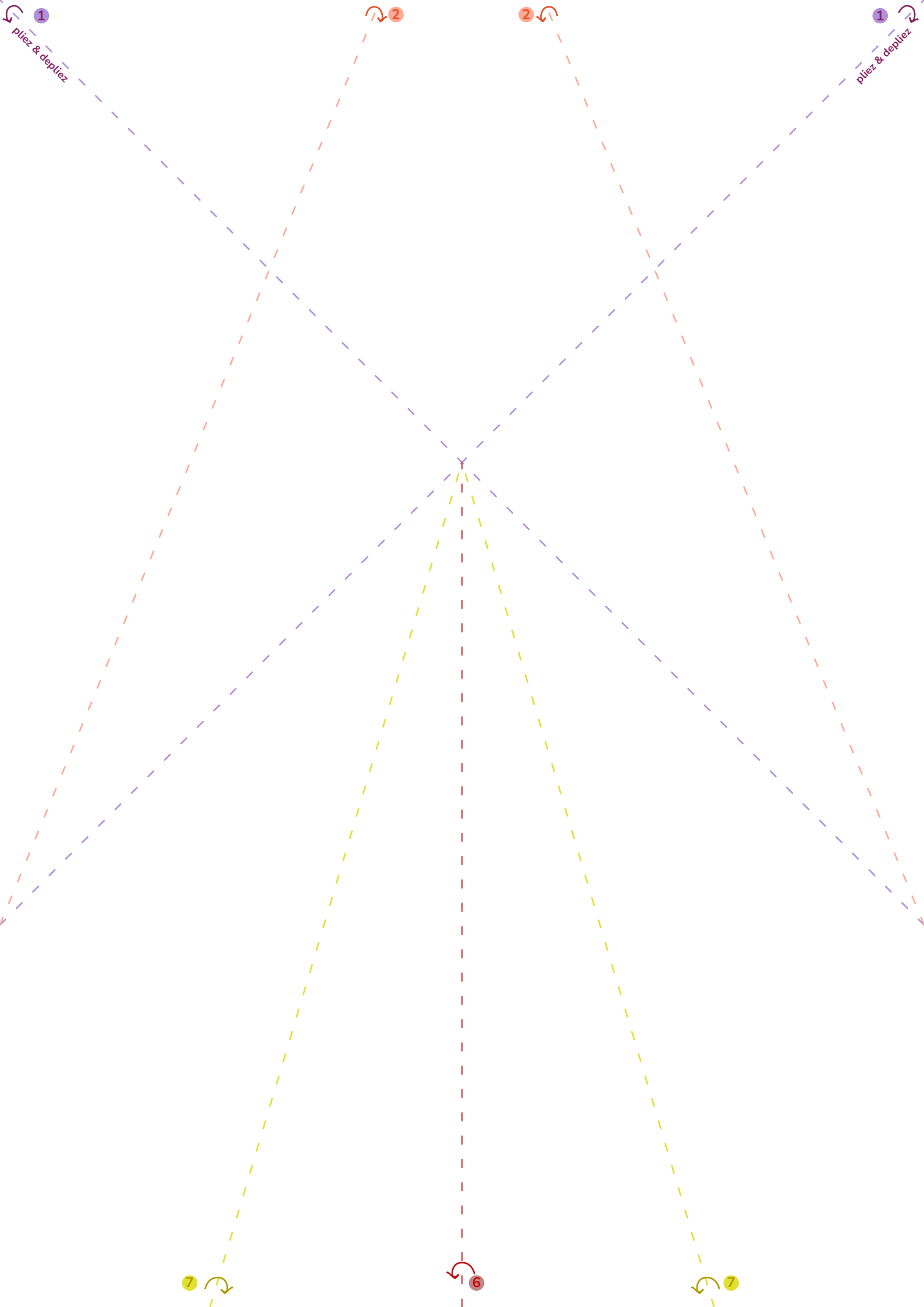
Rejoignez le SNTPCT pour participer à défendre les droits des salarié·es du film d'animation, pour ne plus s'épuiser et se dégouter de nos métiers passions !



Ne pas jeter sur la voie publique.

aligner avec cul de l'avion

aligner avec cul de l'avion


1
pliez & depliez
2
2
1
pliez & depliez
7
6
7